

Bruxelles, le 20 mai 2025  
(OR. en)

9176/25

MAMA 100  
SY 5  
CORLX 492

## RÉSULTATS DES TRAVAUX

---

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

---

Objet: Syrie: Déclaration du Conseil sur la levée des sanctions économiques de l'UE

---

Les délégations trouveront en annexe la déclaration du Conseil sur la levée des sanctions économiques de l'UE à l'encontre de la Syrie, approuvée par le Conseil des affaires étrangères lors de sa session du 20 mai 2025.

**Syrie: Déclaration du Conseil sur la levée des sanctions économiques de l'UE**

L'UE est restée aux côtés de la population syrienne au cours des quatorze dernières années, se mobilisant en faveur de la recherche d'une solution politique et pilotant l'aide financière. Par ailleurs, l'UE a adopté des sanctions contre le régime criminel d'al-Assad.

À la suite de la chute du régime d'al-Assad, l'UE a adopté une approche progressive et réversible afin de soutenir la transition et le redressement économique de la Syrie. En février, l'UE a suspendu certaines de ses sanctions économiques.

Conformément à cette approche, l'UE annonce la décision politique de lever ses sanctions économiques à l'encontre de la Syrie. Le moment est venu pour les Syriennes et les Syriens d'avoir la possibilité de réunifier et de reconstruire une Syrie nouvelle, inclusive, pluraliste et pacifique, exempte de toute ingérence étrangère préjudiciable.

L'UE maintiendra les sanctions liées au régime d'al-Assad conformément à l'appel qu'elle a lancé pour que les auteurs de crimes aient à en répondre, ainsi que les sanctions fondées sur des motifs de sécurité, y compris les armes et les technologies susceptibles d'être utilisées à des fins de répression interne. En outre, l'UE instituera des mesures restrictives ciblées supplémentaires à l'encontre des auteurs de violations des droits de l'homme ainsi que de celles et ceux qui attisent l'instabilité en Syrie.

L'UE continuera de dialoguer avec le gouvernement de transition sur les mesures qu'il prend pour répondre aux aspirations de toutes les Syriennes et les Syriens, sans distinction, et pour préserver leurs droits de l'homme et leurs libertés fondamentales. L'UE continuera de suivre l'évolution de la situation sur le terrain, y compris en ce qui concerne l'obligation, pour les auteurs des récentes flambées de violence, d'en répondre, ainsi que les effets de la décision prise ce jour, y compris dans la perspective des prochaines sessions du Conseil des affaires étrangères. Le Conseil restera saisi de la question des mesures restrictives et des sanctions dans le contexte de la Syrie.

L'UE demeure attachée au redressement rapide et à la reconstruction future de la Syrie, et entend jouer un rôle de premier plan à cet égard, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.